



2015/2109(INI)18.1.2016 **AMENDEMENTS1 - 119** **Projet de rapport** **Norica Nicolai**(PE571.452v01-00)Aspects relatifs à la pêche dans le cadre de l'accord international sur la biodiversité marine dans les zones au-delà de la juridiction nationale, Convention des Nations unies sur le droit de la mer(2015/2109(INI))

Amendement 1 Louis Michel Proposition de résolution Visa 5

Proposition de résolution

— vu la convention sur la diversité biologique (CDB),

Amendement

— vu la convention sur la diversité biologique (CDB) *et les objectifs d'Aichi pour la diversité adoptés par les parties à la CDB et en particulier les objectifs 6, 10 et 11,*

Or. fr Amendement 2 Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Isabelle Thomas, Renata Briano Proposition de résolution Visa 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- vu le processus de la convention sur la diversité biologique (CDB) pour l'identification des zones marines d'importance écologique ou biologique (ZIEB), qui a déjà permis d'identifier 204 zones répondant aux critères établis, dont un grand nombre se trouve dans des zones situées au-delà de la juridiction nationale,

Or. en Amendement 3 Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Isabelle Thomas, Renata Briano Proposition de résolution Visa 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- vu que des ZIEB ont déjà été identifiées dans le sud de l'océan Indien, dans le Pacifique oriental tropical et tempéré, dans le Pacifique Nord, dans l'Atlantique Sud-Est, dans l'Arctique, dans l'Atlantique Nord-Ouest, dans la Méditerranée, dans le Pacifique Sud-Est, dans l'ensemble des Caraïbes et dans l'Atlantique central oriental, et que les autres régions ne sont pas encore couvertes,

Or. en Pozměňovací návrh 4 Linnéa Engström Návrh usnesení Právní východisko 8

Návrh usnesení

Pozměňovací návrh

– s ohledem na kodex chování pro odpovědný rybolov Organizace pro výživu a zemědělství (FAO) přijatý na konferenci FAO v říjnu 1995,

– s ohledem na kodex chování pro odpovědný rybolov Organizace pro výživu a zemědělství (FAO) přijatý na konferenci FAO v říjnu 1995, *a na související nástroje, zejména Dohoda k podpoře dodržování mezinárodních opatření na zachování a řízení rybářskými plavidly na volném moři, z roku 1995*

Or. enAmendement **5** Alain Cadec, Annie Schreijer-Pierik, Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato, Cláudia Monteiro de Aguiar Proposition de résolution Visa 9

Proposition de résolution

Amendement

– vu le *rapport de 2015 sur les objectifs du millénaire pour le* développement des Nations unies,

– vu le *programme* de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies, *ainsi que l'objectif de développement durable qui vise à conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable,*

Or. enAmendement **6** Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Isabelle Thomas, Renata Briano Proposition de résolution Visa 9

Proposition de résolution

Amendement

– vu le *rapport de 2015 sur les objectifs du millénaire pour le* développement des Nations unies,

– vu le *programme de* développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies (*ANGU A/RES/70/1 adoptée en 2015*), *ainsi que l'objectif de développement durable 14 qui vise à conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable,*

Or. enAmendement **7** Louis Michel Proposition de résolution Visa 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- vu l'objectif 14 du programme de développement durable des Nations unies

Or. frAmendement **8** Ian Duncan Proposition de résolution Considérant A

Proposition de résolution

A. considérant que les mers recouvrent 71 % de la surface de la Terre et contiennent 97 % des eaux de la planète; qu'elles abritent une part considérable de la biodiversité mondiale **qui** reste toujours à découvrir;

Amendement

A. considérant que les mers recouvrent 71 % de la surface de la Terre et contiennent 97 % des eaux de la planète; qu'elles abritent une part considérable de la biodiversité mondiale, **dont une grande partie** reste toujours à découvrir;

Or. en **Pozměňovací návrh** **9** Alain Cadec, Annie Schreijer-Pierik, Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato, Cláudia Monteiro de Aguiar **Návrh usnesení** **Bod odůvodnění**
A

Návrh usnesení

A. vzhledem k tomu, že moře pokrývá 71 % zemského povrchu a obsahuje 97 % vody na naší planetě; vzhledem k tomu, že moře je domovem značné části světové biologické rozmanitosti, jež zůstává stále neprozkoumána, **jež zůstává stále neprozkoumána**;

Pozměňovací návrh

A. vzhledem k tomu, že moře pokrývá 71 % zemského povrchu a obsahuje 97 % vody na naší planetě; vzhledem k tomu, že moře je domovem značné části světové biologické rozmanitosti ;

Or. en **Amendement** **10** Alain Cadec, Annie Schreijer-Pierik, Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato, Cláudia Monteiro de Aguiar **Proposition de résolution** **Considérant B**

Proposition de résolution

B. considérant **qu'environ 64 % des mers, notamment** la haute mer et les grands fonds marins, **sont des zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale des États et** sont **régies** par le droit international;

Amendement

B. considérant **que** la haute mer et les grands fonds marins **ne sont pas systématiquement régis** par le droit international;

Or. en **Amendement** **11** Norica Nicolai **Proposition de résolution** **Considérant B bis**
(nouveau)

Proposition de résolution

B bis. considérant que les océans jouent un rôle réel dans nombre des systèmes de la Terre, y compris le climat et les conditions météorologiques, et qu'ils sont le théâtre du développement d'un large éventail d'activités humaines, notamment

*dans les domaines de la pêche, de
l'énergie, des transports et du commerce;*

Or. enAmendement 12Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Renata
BrianoProposition de résolutionConsidérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B bis. considérant que moins de 1 % des zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale sont protégées par la mise en place de zones maritimes protégées et que dans la vaste majorité des régions océaniques, il n'existe aucun cadre de gestion ayant pour mandat légal d'établir des zones maritimes protégées;

Or. enAmendement 13Alain Cadec, Francisco José Millán Mon, Annie
Schreijer-Pierik, Gabriel Mato, Cláudia Monteiro de AguiarProposition de
résolutionConsidérant C

Proposition de résolution

Amendement

C. considérant *qu'il convient de considérer* la diversité biologique marine *comme un élément du patrimoine naturel* commun de l'humanité *et sa préservation et sa conservation comme une préoccupation commune de toute l'humanité, et qu'il convient de les traiter comme tels;*

C. considérant *que la préservation de* la diversité biologique marine *devrait être un objectif* commun de *l'ensemble de* l'humanité *afin de garantir l'équilibre de l'environnement marin et d'éviter tous nouveaux risques pour la sécurité alimentaire,*

Or. enAmendement 14Linnéa EngströmProposition de résolutionConsidérant C

Proposition de résolution

Amendement

C. considérant *qu'il convient de considérer* la diversité biologique marine *comme un élément du patrimoine naturel commun de l'humanité et sa préservation et sa conservation comme* une préoccupation commune de toute l'humanité, et qu'il convient de les traiter comme *tels;*

C. considérant *que la préservation et la conservation de* la diversité biologique marine *sont* une préoccupation commune de toute l'humanité, et qu'il convient de les traiter comme *telle;*

Or. enPozměňovací návrh 15Nicola CaputoNávrh usneseníBod odůvodnění C a
(nový)

Návrh usnesení

Pozměňovací návrh

C a. vzhledem k tomu, že pro dlouhodobou životaschopnost odvětví rybolovu je nezbytné zachování zdravého mořského prostředí a udržitelnost rybí populace;

considérant que le maintien d'un habitat marin sain et de stocks halieutiques durables est essentiel à la viabilité de la pêche à long terme;

**Or. itAmendement
(nouveau)**

16Norica NicolaiProposition de résolutionConsidérant C bis

Proposition de résolution

Amendement

C bis. considérant que les écosystèmes protégés représentaient, en 2014, 15,2 % des terres et 8,4 % seulement des zones marines dans le monde;

**Or. enAmendement
(nouveau)**

17Nicola CaputoProposition de résolutionConsidérant C ter

Proposition de résolution

Amendement

C ter. considérant que le changement climatique et l'acidification aggravent les effets néfastes de la surexploitation, de la pollution, des déchets marins et de la destruction des habitats et des écosystèmes marins;

**Or. itAmendement
bis (nouveau)**

18Isabelle ThomasProposition de résolutionConsidérant D

Proposition de résolution

Amendement

D bis. considérant que le développement maritime et son potentiel de croissance bleue a pour prérequis le développement de la connaissance des espèces marines et du milieu marin, de sa bathymétrie, et la cartographie des écosystèmes vulnérables marins;

**Or. frAmendement
(nouveau)**

19Norica NicolaiProposition de résolutionConsidérant D bis

Proposition de résolution

Amendement

D bis. considérant que la conservation de la biodiversité marine et son exploitation durable sont directement liées au développement durable à long terme et revêtent, dès lors, une importance sociale, économique et environnementale pour l'ensemble des pays et des territoires;

Or. en
(nouveau)

20 Louis Michel Proposition de résolution Considérant D bis

Proposition de résolution

Amendement

D bis. considérant que les mers et océans disposent d'un potentiel encore largement inexploité notamment en matière d'énergies renouvelables et de produits pharmaceutiques;

Or. fr
Amendement

21 Alain Cadec, Annie Schreijer-Pierik, Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato, Cláudia Monteiro de Aguiar Proposition de résolution Considérant E

Proposition de résolution

Amendement

E. considérant que le cadre juridique existant, élaboré il y a plus de 30 ans sur la base du principe de la liberté de la haute mer, ne convient plus à la situation actuelle pour ce qui est de la conservation et de l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale;

supprimé

Or. en
Amendement

22 Norica Nicolai Proposition de résolution Considérant E

Proposition de résolution

Amendement

E. considérant que le cadre juridique existant, élaboré il y a plus de 30 ans sur la base du principe de la liberté de la haute mer, ne convient plus à la situation actuelle pour ce qui est de la conservation et de l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des

E. considérant que le cadre juridique existant ***applicable aux zones situées au-delà des limites de la juridiction***, élaboré il y a plus de 30 ans sur la base du principe de la liberté de la haute mer, ne convient plus à la situation actuelle pour ce qui est de la conservation et de l'exploitation

limites de la juridiction nationale;

durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale;

Or. enAmendement 23Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Renata BrianoProposition de résolutionConsidérant E

Proposition de résolution

Amendement

E. considérant que le cadre juridique existant, élaboré il y a plus de 30 ans sur la base du principe de la liberté de la haute mer, ***ne convient plus à la situation actuelle pour ce qui est de*** la conservation et ***de*** l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale;

E. considérant que le cadre juridique existant, élaboré il y a plus de 30 ans sur la base du principe de la liberté de la haute mer, ***doit être davantage développé afin de promouvoir*** la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale;

Or. enAmendement (nouveau) 24Norica NicolaiProposition de résolutionConsidérant E bis

Proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant que les activités développées dans le milieu marin se sont multipliées au cours des dernières décennies; que nous sommes conscients des dynamiques qui se jouent entre les différentes activités menées en haute mer et de leur impact sur la biodiversité marine;

Or. enAmendement RÉSOLUTIONConsidérant E ter (nouveau)

25Norica NicolaiPROPOSITION DE

Proposition de résolution

Amendement

E ter. considérant que nous sommes conscients des interactions entre les différentes activités menées en haute mer, de leurs effets cumulés et de leur impact sur la biodiversité marine;

Or. enAmendement 26Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Renata BrianoProposition de résolutionConsidérant G

Proposition de résolution

G. considérant qu'en 2011, le groupe de travail a **présenté à l'Assemblée générale des Nations unies un ensemble de recommandations** relatives aux ressources génétiques marines **dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale**, aux zones marines protégées, aux méthodes d'évaluation des incidences sur l'environnement, au renforcement des capacités et au transfert de technologies marines;

Amendement

considérant qu'en 2011, le groupe de travail a **recommandé d'amorcer un processus qui permettrait d'identifier les lacunes et les perspectives envisageables, y compris l'élaboration éventuelle d'un accord multilatéral au titre de la CNUDM, soulignant que ce processus devrait traiter l'ensemble des questions** relatives aux ressources génétiques marines, **y compris celles relatives au partage des bénéfices, aux outils de gestion par zone, y compris les zones marines protégées, aux méthodes d'évaluation des incidences sur l'environnement, au renforcement des capacités et au transfert de technologies marines;**

Or. en Amendement 27 Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Isabelle Thomas, Renata Briano Proposition de résolution Considérant H

Proposition de résolution

H. considérant que **l'ensemble de recommandations** du groupe de travail reconnaît l'existence d'un écart entre le processus scientifique de description des zones d'importance écologique ou biologique et le recensement ou la désignation de telles zones en réalité;

Amendement

H. considérant que **la synthèse des coprésidents** du groupe de travail de 2011 reconnaît l'existence d'un écart entre le processus scientifique de description des zones d'importance écologique ou biologique et le recensement ou la désignation de telles zones en réalité **étant donné qu'aucune enceinte internationale ne dispose d'un mandat formel et que les forums régionaux et sectoriels existants se trouvent confrontés, pour ce faire, à des problèmes de légitimité;**

Or. en Amendement 28 Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Isabelle Thomas, Renata Briano Proposition de résolution Considérant I

Proposition de résolution

I. considérant que **l'ensemble de recommandations** de 2011 contient une reconnaissance générale des limites et des défauts du statu quo;

Amendement

I. considérant que **la synthèse des coprésidents du groupe de travail** de 2011 contient une reconnaissance générale des limites et des défauts du statu quo;

Or. enAmendement

29Norica NicolaiProposition de résolutionConsidérant J

Proposition de résolution

Amendement

J. considérant que les chefs d'État ou de gouvernement se sont engagés à examiner d'urgence, en s'appuyant sur les travaux du groupe de travail, la question de la conservation et de l'exploitation durable de la biodiversité marine au-delà des zones de juridiction nationale;

J. considérant que, ***dans le document final de la conférence Rio+20***, les chefs d'État ou de gouvernement se sont engagés à examiner d'urgence, en s'appuyant sur les travaux du groupe de travail ***et avant la fin de la 69^e session de l'Assemblée générale***, la question de la conservation et de l'exploitation durable de la biodiversité marine au-delà des zones de juridiction nationale, ***y compris en statuant sur la question de l'élaboration d'un instrument international au titre de la convention sur le droit de la mer***;

Or. enAmendement

30Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Isabelle Thomas, Renata BrianoProposition de résolutionConsidérant J

Proposition de résolution

Amendement

J. considérant ***que*** les chefs d'État ***ou de gouvernement*** se sont engagés à examiner d'urgence, en s'appuyant sur les travaux du groupe de travail, la question de la conservation et de l'exploitation durable de la biodiversité marine au-delà des zones de juridiction nationale;

J. considérant ***qu'en juin 2012, à l'occasion de la conférence Rio+20***, les chefs d'État ***et les gouvernements*** se sont engagés à examiner d'urgence, en s'appuyant sur les travaux du groupe de travail, la question de la conservation et de l'exploitation durable de la biodiversité marine au-delà des zones de juridiction nationale;

Or. enAmendement

31Isabelle ThomasProposition de résolutionConsidérant K

Proposition de résolution

Amendement

K. considérant que la pêche, à elle seule ou combinée à d'autres activités maritimes, a une forte incidence sur la biodiversité marine et devrait par conséquent être visée par toutes les mesures de conservation et de gestion;

K. considérant que la pêche, à elle seule ou combinée à d'autres activités maritimes, a une forte incidence sur la biodiversité marine et devrait par conséquent être visée par toutes les mesures de conservation et de gestion, ***en gardant toutefois à l'esprit qu'elle fait partie d'une multitude de facteurs de mortalité des ressources halieutiques et qu'elle ne doit pas être le seul levier d'action internationale***;

Or. frAmendement

32Norica NicolaiProposition de résolutionConsidérant K

Proposition de résolution

Amendement

K. considérant que la pêche, à elle seule ou combinée à d'autres activités maritimes, **a** une forte incidence sur la biodiversité marine et devrait par conséquent être visée par toutes les mesures de conservation et de gestion;

K. considérant que la pêche, à elle seule ou combinée à d'autres activités maritimes **humaines, peut avoir** une forte incidence sur la biodiversité marine et devrait par conséquent être visée par toutes les mesures de conservation et de gestion **du milieu marin afin d'éviter ou de réduire au minimum de telles incidences;**

Or. enAmendement 33Alain Cadec, Annie Schreijer-Pierik, Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato, Cláudia Monteiro de AguiarProposition de résolutionConsidérant K

Proposition de résolution

Amendement

K. considérant que la pêche, à elle seule ou combinée à d'autres activités maritimes, a une **forte** incidence sur la biodiversité marine et **devrait par conséquent être visée par toutes les mesures de conservation et de gestion;**

K. considérant que la pêche, à elle seule ou combinée à d'autres activités maritimes, a une incidence sur la biodiversité marine et **est suffisamment couverte par les ORGP et la législation existante;**

Or. enAmendement

34Louis MichelProposition de résolutionConsidérant K

Proposition de résolution

Amendement

K. considérant que la pêche, à elle seule ou combinée à d'autres activités maritimes, a une forte incidence sur la biodiversité marine et devrait par conséquent être visée par toutes les mesures de conservation et de gestion;

K. considérant que la pêche, à elle seule ou combinée **au changement climatique, à la pollution marine ou** à d'autres activités **humaines** maritimes, a une forte incidence sur la biodiversité marine et devrait par conséquent être visée par toutes les mesures de conservation et de gestion;

Or. frAmendement 35Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Renata BrianoProposition de résolutionConsidérant K

Proposition de résolution

Amendement

K. considérant que la pêche, à elle seule ou combinée à d'autres activités maritimes, a une forte incidence sur la biodiversité marine et **devrait** par conséquent être **visée** par **toutes** les mesures de conservation et

K. considérant que la pêche, à elle seule ou combinée à d'autres activités maritimes, a une forte incidence sur la biodiversité marine et **que, par conséquent, la question des incidences de la pêche sur la**

de gestion;

biodiversité marine dans les zones situées au-delà des juridictions nationales devrait être couverte de manière exhaustive par les mesures de conservation et de gestion;

Or. enAmendement

36Ian DuncanProposition de résolutionConsidérant K

Proposition de résolution

Amendement

K. considérant que la pêche, *à elle seule ou combinée à d'autres* activités maritimes, a une *forte* incidence sur la biodiversité *marine* et *devrait* par conséquent *être visée par* toutes les mesures de conservation et de gestion;

K. considérant que la pêche *et les* autres activités maritimes ont une incidence *significative* sur la *biomasse et la* biodiversité *marines* et *devraient* par conséquent *se conformer à* toutes les mesures de conservation et de gestion;

Or. enAmendement
bis (nouveau)

37Isabelle ThomasProposition de résolutionConsidérant K

Proposition de résolution

Amendement

K bis. Considérant que, de manière non exhaustive, l'extraction de minerais, les forages énergétiques, l'utilisation d'espace au sol par des plateformes urbaines, sont d'autres facteurs de mortalité de la ressource aujourd'hui, et que le développement maritime futur pourrait engendrer des facteurs de mortalité non anticipés au sujet desquels il faudra être vigilants;

Or. frAmendement
(nouveau)

38Louis MichelProposition de résolutionConsidérant K bis

Proposition de résolution

Amendement

K bis. considérant que la biodiversité marine a déjà subi un déclin significatif; qu'il existe un lien étroit entre la pérennisation des possibilités de pêche pour les générations futures et la protection de la biodiversité marine ainsi que la conservation des écosystèmes marins;

Or. frAmendement
(nouveau)

39Louis MichelProposition de résolutionConsidérant K ter

Proposition de résolution

Amendement

K ter. considérant que les techniques de pêche sélective et durable sont un outil indispensable à la gestion durable des ressources halieutiques ainsi qu'à la minimisation des prises accidentelles et donc à la conservation de la biodiversité marine;

Or. frAmendement

40Isabelle ThomasProposition de résolutionConsidérant L

Proposition de résolution

Amendement

L. considérant que la coordination entre l'ensemble des parties concernées par les activités maritimes est indispensable pour parvenir à conserver la biodiversité marine et à utiliser les ressources de façon durable;

L. considérant que la coordination *et la concertation* entre l'ensemble des parties concernées par les activités maritimes est indispensable pour parvenir à conserver la biodiversité marine et à utiliser les ressources de façon durable;

Or. frAmendement

41Ian DuncanProposition de résolutionConsidérant L

Proposition de résolution

Amendement

L. considérant que la coordination entre l'ensemble des parties concernées par les activités maritimes est *indispensable pour parvenir à conserver* la biodiversité marine et *à utiliser les ressources de façon durable*;

L. considérant que la coordination entre l'ensemble des parties concernées par les activités maritimes est *le meilleur moyen d'assurer la conservation de* la biodiversité marine et *l'exploitation durable des* ressources;

Návrh usneseníBod odůvodnění L a (nový)

Or. enPozměňovací návrh

42Isabelle Thomas

Návrh usnesení

Pozměňovací návrh

L a. vzhledem k tomu, že z povahy evropských nejvzdálenějších regionů vyplývají zvláštní zeměpisné polohy a v některých případech i geopolitické situace a že zahrnují specifické mechanismy regionální spolupráce;

Or. frAmendement
(nouveau)

43Norica NicolaiProposition de résolutionConsidérant L bis

Proposition de résolution

Amendement

L bis. considérant que la pêche est une activité primordiale qui est exercée tant dans les zones relevant des juridictions nationales que dans les zones situées au-delà de ces juridictions;

Or. enAmendement
(nouveau)

44Louis MichelProposition de résolutionConsidérant L bis

Proposition de résolution

Amendement

L bis. considérant que l'Union joue un rôle clé dans la gouvernance mondiale des mers et océans et jouit d'une influence majeure sur la scène internationale en matière de pêche du fait notamment de sa participation à 17 ORGP; que ce rôle d'acteur de premier plan implique pour l'Union la responsabilité d'adopter une politique proactive en matière de préservation de la biodiversité marine à l'échelle mondiale;

Or. frAmendement

45Isabelle ThomasProposition de résolutionConsidérant M

Proposition de résolution

Amendement

M. considérant que l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons est **un document** exhaustif et tourné vers l'avenir qu'il convient de ne pas modifier;

M. considérant que l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons est exhaustif et tourné vers l'avenir **et** qu'il convient de ne pas **le** modifier **ou affaiblir sa portée**;

Or. frAmendement

46Ian DuncanProposition de résolutionConsidérant M

Proposition de résolution

Amendement

M. considérant que l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons est un document exhaustif et tourné vers l'avenir **qu'il convient de ne pas modifier**;

M. considérant que l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons est un document exhaustif et tourné vers l'avenir;

Or. enAmendement 47Alain Cadec, Annie Schreijer-Pierik, Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato, Cláudia Monteiro de AguiarProposition de résolutionConsidérant M

Proposition de résolution

M. considérant que l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons est un **document** exhaustif et **tourné vers l'avenir qu'il convient de ne pas modifier**;

Amendement

M. considérant que l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons est un **traité** exhaustif et **pertinent qui ne doit pas être modifié ou affaibli**;

Or. enAmendement 48Linnéa EngströmProposition de résolutionConsidérant M

Proposition de résolution

M. considérant que l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons est un document exhaustif et tourné vers l'avenir qu'il **convient de ne pas modifier**;

Amendement

M. considérant que l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons est un document exhaustif et tourné vers l'avenir qu'il **y a lieu de mettre en œuvre intégralement au travers des processus de coopération renforcée qui seront adoptés dans le cadre du nouvel instrument international**;

Or. enAmendement 49Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Renata BrianoProposition de résolutionConsidérant M

Proposition de résolution

M. considérant que l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons **est un document exhaustif et tourné vers l'avenir qu'il convient de ne pas modifier**;

Amendement

M. considérant que l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons, **qui fixe les droits et les obligations des États parties en ce qui concerne la conservation et la gestion des stocks de poisson dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrants, ne devrait pas être modifié**;

Or. enAmendement 50Isabelle ThomasProposition de résolutionConsidérant M bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

M bis. considérant qu'il convient de tirer les leçons des récents désaccords de

L'UE avec les Îles Féroé et l'Islande, afin de permettre une gestion durable des stocks au niveau mondial;

Or. fr **Amendement 51** Ian Duncan **Proposition de résolution** **Considérant N**

Proposition de résolution

Amendement

N. considérant que chaque pays a le droit de bénéficier de la conservation et de l'utilisation durable de ses ressources, conformément à la CNUDM;

supprimé

Or. en **Amendement 52** Ian Duncan **Proposition de résolution** **Considérant O**

Proposition de résolution

Amendement

O. considérant que nous reconnaissons l'obligation faite aux États de protéger et de préserver l'environnement marin, notamment de protéger les écosystèmes rares ou délicats ainsi que l'habitat des espèces et autres organismes marins en régression, menacés ou en voie d'extinction;

supprimé

Or. en **Amendement 53** Louis Michel **Proposition de résolution** **Considérant O**

Proposition de résolution

Amendement

O. considérant que nous reconnaissons l'obligation faite aux États de protéger et de préserver l'environnement marin, notamment de protéger les écosystèmes rares ou délicats ainsi que l'habitat des espèces et autres organismes marins en régression, menacés ou en voie d'extinction;

*O. considérant que nous reconnaissons l'obligation faite aux États de protéger et de préserver l'environnement marin, notamment de protéger les écosystèmes rares ou délicats ainsi que l'habitat des espèces et autres organismes marins **vulnérables**, en régression, menacés ou en voie d'extinction;*

Or. fr **Amendement 54** Norica Nicolai **Proposition de résolution** **Considérant P**

Proposition de résolution

Amendement

P. considérant que l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons constitue un cadre pour la mise en œuvre de l'approche de précaution, des mesures de conservation et de gestion, et de la

P. considérant que l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons constitue un cadre pour la mise en œuvre de l'approche de précaution, des mesures de conservation et de gestion, et de la

coopération en matière de conservation et de gestion, ainsi que pour les organisations et mécanismes sous-régionaux ou régionaux de gestion des pêches (ORGP);

coopération en matière de conservation et de gestion, ainsi que pour les organisations et mécanismes sous-régionaux ou régionaux de gestion des pêches (ORGP), **mais que sa mise en œuvre effective suscite des préoccupations constantes;**

Or. enAmendement **55**Linnéa EngströmProposition de résolutionConsidérant P

Proposition de résolution

Amendement

P. considérant que l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons constitue un cadre pour la mise en œuvre de l'approche de précaution, des mesures de conservation et de gestion, et de la coopération en matière de conservation et de gestion, **ainsi que pour les** organisations et mécanismes sous-régionaux ou régionaux de gestion des pêches (ORGP);

P. considérant que l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons constitue un cadre pour la mise en œuvre de l'approche de précaution **et d'une approche écosystémique**, des mesures de conservation et de gestion, et de la coopération en matière de conservation et de gestion, **au travers des** organisations et mécanismes sous-régionaux ou régionaux de gestion des pêches (ORGP);

Or. enAmendement **56**Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Isabelle Thomas, Renata BrianoProposition de résolutionConsidérant P

Proposition de résolution

Amendement

P. considérant que l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons constitue un cadre pour la mise en œuvre de l'approche de précaution, **des** mesures de conservation et de gestion, **et de la coopération en matière de conservation et de gestion**, ainsi que pour **les** organisations et mécanismes sous-régionaux ou régionaux de gestion des pêches (ORGP);

P. considérant que l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons constitue un cadre pour la mise en œuvre de l'approche de précaution **dans le domaine de la gestion des pêches, pour les** mesures de conservation et de gestion **des stocks chevauchants et des stocks de poissons grands migrants, pour la** coopération **internationale**, ainsi que pour **l'établissement des** organisations et mécanismes sous-régionaux ou régionaux de gestion des pêches (ORGP);

Or. enAmendement **57**Linnéa EngströmProposition de résolutionConsidérant P bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

P bis. considérant que les résolutions 61/105 et 64/72 de l'Assemblée générale des Nations unies appellent les

États et les ORGP à adopter un ensemble de mesures visant à garantir la conservation effective des ressources d'eau profonde et à prévenir tout impact négatif significatif de la pêche démersale sur les écosystèmes marins vulnérables dans les zones situées au-delà des juridictions nationales;

Or. enAmendement **58**Isabelle ThomasProposition de résolutionConsidérant Q

Proposition de résolution

Amendement

Q. considérant que nous reconnaissons et appuyons les droits et les exigences spécifiques des États en développement dans le contexte du renforcement des capacités, afin que ces États puissent tirer profit de la conservation et de l'exploitation durable **de leurs** ressources ainsi que des stocks de poissons chevauchants et des stocks de poissons grands migrateurs;

Q. considérant que nous reconnaissons et appuyons les droits et les exigences spécifiques des États en développement dans le contexte du renforcement des capacités, afin que ces États puissent tirer profit de la conservation et de l'exploitation durable **des** ressources ainsi que des stocks de poissons chevauchants et des stocks de poissons grands migrateurs;

Or. frAmendement **59**Alain Cadec, Annie Schreijer-Pierik, Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato, Cláudia Monteiro de AguiarProposition de résolutionConsidérant Q

Proposition de résolution

Amendement

Q. considérant que nous reconnaissons et appuyons les droits et les exigences spécifiques des États en développement dans le contexte du renforcement des capacités, afin que ces États puissent tirer profit de la conservation et de l'exploitation durable **de leurs** ressources ainsi que des stocks de poissons chevauchants et des stocks de poissons grands migrateurs;

Q. considérant que nous reconnaissons et appuyons les droits et les exigences spécifiques des États en développement dans le contexte du renforcement des capacités, afin que ces États puissent tirer profit de la conservation et de l'exploitation durable **des** ressources **halieutiques** ainsi que des stocks de poissons chevauchants et des stocks de poissons grands migrateurs;

Or. enAmendement **60**Isabelle ThomasProposition de résolutionConsidérant R

Proposition de résolution

Amendement

R. considérant que la démarche du processus de Kobe constitue une reconnaissance des efforts déjà déployés par les ORGP qui ont procédé à des évaluations indépendantes des

R. considérant que la démarche du processus de Kobe constitue une reconnaissance des efforts déjà déployés par les ORGP **gérant les stocks de thon** qui ont procédé à des évaluations

performances, ainsi qu'un appel pour que **toutes les** ORGP effectuent régulièrement de telles évaluations et en rendent les résultats publics;

indépendantes des performances, ainsi qu'un appel pour que **ces** ORGP effectuent régulièrement de telles évaluations et en rendent les résultats publics; **considérant que des instances telles que l'AGNU et COFI ont également appelé les autres ORGP à en faire de même et que ces évaluations ont été effectuées;**

Or. frAmendement 61Alain Cadec, Annie Schreijer-Pierik, Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato, Cláudia Monteiro de AguiarProposition de résolutionConsidérant R

Proposition de résolution

Amendement

R. considérant que **la démarche du processus de Kobe constitue une reconnaissance des efforts déjà déployés par les ORGP qui** ont procédé à des évaluations indépendantes des performances, **ainsi qu'un** appel pour que **toutes** les ORGP effectuent régulièrement de telles évaluations et en rendent les résultats publics;

R. considérant que les ORGP ont procédé à des évaluations indépendantes des performances, **et lance** un appel pour que les ORGP effectuent régulièrement de telles évaluations et en rendent les résultats publics;

Or. enAmendement 62Linnéa EngströmProposition de résolutionConsidérant R

Proposition de résolution

Amendement

R. considérant que la démarche du processus de Kobe constitue une reconnaissance des efforts déjà déployés par les ORGP qui ont procédé à des évaluations indépendantes des performances, ainsi qu'un appel pour que toutes les ORGP effectuent régulièrement de telles évaluations **et** en rendent les résultats publics;

R. considérant que la démarche du processus de Kobe constitue une reconnaissance des efforts déjà déployés par les ORGP qui ont procédé à des évaluations indépendantes des performances, ainsi qu'un appel pour que toutes les ORGP effectuent régulièrement de telles évaluations, en rendent les résultats publics **et appliquent pleinement les recommandations formulées;**

Or. enAmendement (nouveau) 63Norica NicolaiProposition de résolutionConsidérant R bis

Proposition de résolution

Amendement

R bis. considérant qu'il existe des organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) et que certaines œuvrent

à mettre en place des zones marines protégées afin de conserver et de rétablir les stocks halieutiques à un niveau durable;

Or. enAmendement 64Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Isabelle Thomas, Renata BrianoProposition de résolutionConsidérant S

Proposition de résolution

Amendement

S. considérant que la CDB a **conduit à** l'organisation d'une série d'ateliers visant à **recenser** les zones marines d'importance écologique ou biologique dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, dont les résultats sont facilement consultables sur un site internet de la CDB pour fournir des conseils en matière d'organisation;

S. considérant que la CDB a **facilité** l'organisation d'une série d'ateliers visant à **décrire** les zones marines d'importance écologique ou biologique, **y compris** dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, dont les résultats sont facilement consultables sur un site internet de la CDB pour fournir des conseils en matière d'organisation;

Or. enAmendement (nouveau) 65Norica NicolaiProposition de résolutionConsidérant S bis

Proposition de résolution

Amendement

S bis. considérant qu'il est primordial de collecter et de partager des données et des connaissances scientifiques afin de prendre des décisions en toute bonne foi et reposant sur les meilleurs avis scientifiques disponibles;

Or. enAmendement (nouveau) 66Arne GerickeProposition de résolutionConsidérant S bis

Proposition de résolution

Amendement

S bis. considérant que le problème écologique des déchets de plastique en mer constitue une menace directe pour la biodiversité maritime, que son ampleur et les mesures à prendre pour y remédier n'ont pas encore été suffisamment étudiées et que la résolution de ce problème pourrait ouvrir des débouchés économiques;

Or. deAmendement 67Alain Cadec, Annie Schreijer-Pierik, Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato, Cláudia Monteiro de AguiarProposition de résolutionConsidérant T

Proposition de résolution

Amendement

T. considérant que le groupe de travail, dans son document du 23 janvier 2015, a souligné la nécessité d'un système complet au niveau mondial pour s'atteler à la conservation et à la gestion de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale;

supprimé

Or. enAmendement 68Ricardo Serrão Santos, Isabelle Thomas, Renata BrianoProposition de résolutionConsidérant T

Proposition de résolution

Amendement

T. considérant que le groupe de travail, dans son document du 23 janvier 2015, a souligné ***la nécessité d'un*** système complet au niveau mondial ***pour s'atteler à*** la conservation et ***à*** la gestion de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale;

T. considérant que le groupe de travail, dans son document du 23 janvier 2015, a souligné ***que le*** système complet au niveau mondial ***devait davantage se pencher sur*** la conservation et la gestion de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale;

Or. enAmendement (nouveau) 69Norica NicolaiProposition de résolutionConsidérant T bis

Proposition de résolution

Amendement

T bis. considérant que l'Union européenne développe activement et encourage les meilleurs pratiques visant à parvenir à une gestion durable des stocks halieutiques et que, grâce à des programmes tels que Horizon 2020, elle encourage et finance la collecte de données, la recherche et le développement durable;

Or. enAmendement (nouveau) 70Norica NicolaiProposition de résolutionConsidérant T ter

Proposition de résolution

Amendement

T ter. considérant que l'Union européenne encourage le développement durable ainsi que l'exploitation du potentiel offert par l'économie bleue et la croissance bleue, qui pourrait également être considéré comme une piste de développement valable pour les pays qui sont aujourd'hui en voie de développement;

Or. enAmendement

71Isabelle ThomasProposition de résolutionParagraphe 1

Proposition de résolution

Amendement

1. salue la décision de l'Assemblée générale des Nations unies d'entreprendre des travaux en vue d'élaborer, dans le cadre de la CNUDM, un nouvel instrument international relatif à la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, afin de remédier aux lacunes actuelles;

1. salue la décision de l'Assemblée générale des Nations unies d'entreprendre des travaux en vue d'élaborer, dans le cadre de la CNUDM, un nouvel instrument international relatif à la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, afin ***notamment*** de remédier aux lacunes actuelles;

Or. frAmendement

72Norica NicolaiProposition de résolutionParagraphe 1

Proposition de résolution

Amendement

1. salue la décision de l'Assemblée générale des Nations unies ***d'entreprendre des travaux en vue*** d'élaborer, ***dans le cadre*** de la CNUDM, un nouvel instrument international relatif à la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, afin de remédier aux lacunes actuelles;

1. salue la décision de l'Assemblée générale des Nations unies d'élaborer, ***en vertu*** de la CNUDM, un nouvel instrument international relatif à ***la conservation et à l'exploitation durable de*** la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, afin de remédier aux lacunes actuelles;

Or. enAmendement
Millán Mon, Gabriel Mato, Cláudia Monteiro de AguiarProposition de résolutionParagraphe 1

73Alain Cadec, Annie Schreijer-Pierik, Francisco José

Proposition de

Proposition de résolution

Amendement

1. salue la décision de l'Assemblée générale des Nations unies d'entreprendre des travaux en vue d'élaborer, dans le cadre

1. salue la décision de l'Assemblée générale des Nations unies d'entreprendre des travaux en vue d'élaborer, dans le cadre

de la CNUDM, un nouvel instrument international relatif à la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, *afin de remédier aux lacunes actuelles*;

de la CNUDM, un nouvel instrument international relatif à la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, *et souligne que ce processus ne doit pas affaiblir les instruments et les cadres pertinents existants ni les organes mondiaux, régionaux et sectoriels compétents*;

Or. enAmendement

74Louis MichelProposition de résolutionParagraphe 1

Proposition de résolution

Amendement

1. salue la décision de l'Assemblée générale des Nations unies d'entreprendre des travaux en vue d'élaborer, dans le cadre de la CNUDM, un nouvel instrument international relatif à la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, afin de remédier aux lacunes actuelles;

1. salue la décision de l'Assemblée générale des Nations unies d'entreprendre des travaux en vue d'élaborer, dans le cadre de la CNUDM, un nouvel instrument international relatif à la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, afin de remédier aux lacunes actuelles; *insiste sur l'importance de progresser rapidement sur l'élaboration de ce nouvel instrument et de respecter l'objectif prévu d'en finaliser la rédaction pour fin 2017*;

Or. frAmendement

75Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Renata

BrianoProposition de résolutionParagraphe 1

Proposition de résolution

Amendement

1. salue la décision de l'Assemblée générale des Nations unies *d'entreprendre des travaux en vue* d'élaborer, *dans le cadre* de la CNUDM, un *nouvel* instrument international relatif à la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, afin de remédier aux lacunes actuelles;

1. salue la décision de l'Assemblée générale des Nations unies d'élaborer, *au titre* de la CNUDM, un instrument international *juridiquement contraignant* relatif à *la conservation et à l'exploitation durable de* la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, afin de remédier aux lacunes actuelles;

Or. enAmendement
(nouveau)

76Norica NicolaiProposition de résolutionParagraphe 1 bis

Proposition de résolution

Amendement

1 bis. souligne les perspectives, les opportunités et les conséquences que

représente le droit de la mer des Nations unies pour les bonnes relations entre États et pour l'exploitation durable des ressources, tout en reconnaissant que les nouvelles pressions et possibilités nécessitent de procéder à des ajustements;

Or. en **Amendement** 77 **Isabelle Thomas** Proposition de résolution **Paragraphe 2**

Proposition de résolution

2. souligne l'importance de la conservation et de l'utilisation durable des mers, des océans et de leurs ressources; invite l'Union européenne et la communauté internationale à agir en faveur de la conservation et de l'utilisation durable des ressources marines en mettant en application, entre autres, des concepts modernes de gestion de la pêche, notamment une gouvernance du milieu marin fondée sur la science, le maintien des stocks à des niveaux permettant d'obtenir le rendement maximal durable, une gestion et une conservation de la biodiversité marine fondées sur l'écosystème et l'approche de précaution;

Amendement

2. souligne l'importance de la conservation et de l'utilisation durable des mers, des océans et de leurs ressources; invite l'Union européenne et la communauté internationale à agir en faveur de la conservation et de l'utilisation durable des ressources marines en mettant en application, entre autres, **la législation existante et** des concepts modernes de gestion **de l'exploitation des ressources marines (qu'il s'agisse de l'exploitation des minerais, des forages énergétiques, etc...)** et de la pêche, notamment une gouvernance du milieu marin fondée sur la science, le maintien des stocks à des niveaux permettant d'obtenir le rendement maximal durable, une gestion et une conservation de la biodiversité marine fondées sur l'écosystème et l'approche de précaution;

Or. fr **Amendement** 78 **Norica Nicolai** Proposition de résolution **Paragraphe 2**

Proposition de résolution

2. souligne l'importance de la conservation et de l'utilisation durable des mers, des océans et de leurs ressources; invite l'Union européenne et la communauté internationale à agir en faveur de la conservation et de l'utilisation durable des ressources marines en mettant en application, entre autres, des concepts modernes de gestion de la pêche, notamment une gouvernance du milieu marin fondée sur la science, le maintien des stocks **à** des niveaux permettant

Amendement

2. souligne l'importance de la conservation et de l'utilisation durable des mers, des océans et de leurs ressources; invite l'Union européenne et la communauté internationale à agir en faveur de la conservation et de l'utilisation durable des ressources marines en mettant en application, entre autres, des concepts modernes de gestion de la pêche, notamment une gouvernance du milieu marin fondée sur la science, le maintien des stocks **au-dessus** des niveaux

d'obtenir le rendement maximal durable, une gestion et une conservation de la biodiversité marine fondées sur l'écosystème et l'approche de précaution;

permettant d'obtenir le rendement maximal durable, une gestion et une conservation de la biodiversité marine fondées sur l'écosystème et l'approche de précaution;

Or. enAmendement 79Alain Cadec, Annie Schreijer-Pierik, Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato, Cláudia Monteiro de AguiarProposition de résolutionParagraphe 2

Proposition de résolution

Amendement

2. souligne l'importance de la conservation et de l'utilisation durable des mers, des océans et de leurs ressources; invite l'Union européenne et la communauté internationale à agir en faveur de la conservation et de l'utilisation durable **des ressources marines** en mettant en application, entre autres, des concepts modernes de gestion de **la pêche**, notamment une gouvernance du milieu marin fondée sur la science, le maintien des **stocks à** des niveaux permettant d'obtenir le rendement maximal durable, une gestion et une conservation de la biodiversité marine fondées sur l'écosystème et l'approche de précaution;

2. souligne l'importance de la conservation et de l'utilisation durable des mers, des océans et de leurs ressources; invite l'Union européenne et la communauté internationale à agir en faveur de la conservation et de l'utilisation durable **de la biodiversité marine** en mettant en application, entre autres, des concepts modernes de gestion de **l'écosystème marin**, notamment, **pour ce qui concerne la gestion de la pêche, en incluant** une gouvernance du milieu marin fondée sur la science, **le rétablissement et** le maintien des **populations d'espèces prélevées au-dessus** des niveaux permettant d'obtenir le rendement maximal durable, une gestion et une conservation de la biodiversité marine fondées sur l'écosystème, **la mise en œuvre de la législation existante** et l'approche de précaution;

Or. enAmendement 80Louis MichelProposition de résolutionParagraphe 2

Proposition de résolution

Amendement

2. souligne l'importance de la conservation et de l'utilisation durable des mers, des océans et de leurs ressources; invite l'Union européenne et la communauté internationale à agir en faveur de la conservation et de l'utilisation durable des ressources marines en mettant en application, entre autres, des concepts modernes de gestion de la pêche, notamment une gouvernance du milieu marin fondée sur la science, le maintien des stocks à des niveaux permettant

2. souligne l'importance de la conservation et de l'utilisation durable des mers, des océans et de leurs ressources; invite l'Union européenne et la communauté internationale à agir en faveur de la conservation et de l'utilisation durable des ressources marines en mettant en application, entre autres, des concepts modernes **et durables** de gestion de la pêche, notamment une gouvernance du milieu marin fondée sur la science, le maintien des stocks à des niveaux

d'obtenir le rendement maximal durable, une gestion et une conservation de la biodiversité marine fondées sur l'écosystème et l'approche de précaution;

permettant d'obtenir le rendement maximal durable, une gestion et une conservation de la biodiversité marine fondées sur l'écosystème et l'approche de précaution;

Or. fr **Amendement**

81 Linnéa Engström Proposition de résolution Paragraphe 2

Proposition de résolution

Amendement

2. souligne l'importance de la conservation et de l'utilisation durable des mers, des océans et de leurs ressources; invite l'Union européenne et la communauté internationale à agir en faveur de la conservation et de l'utilisation durable des ressources marines en mettant en application, entre autres, des **concepts** modernes de **gestion de la pêche**, notamment une **gouvernance du milieu marin** fondée sur la science, le maintien des stocks **à** des niveaux permettant d'obtenir le rendement maximal durable, une gestion et une conservation de la biodiversité marine fondées sur l'écosystème et l'approche de précaution;

2. souligne l'importance de la conservation et de l'utilisation durable des mers, des océans et de leurs ressources; invite l'Union européenne et la communauté internationale à agir en faveur de la conservation et de l'utilisation durable des ressources marines en mettant en application, entre autres, des **principes** modernes de **gouvernance des océans**, notamment une **gestion de la pêche** fondée sur la science, le maintien des stocks **au-dessus** des niveaux permettant d'obtenir le rendement maximal durable, une gestion et une conservation de la biodiversité marine fondées sur l'écosystème et l'approche de précaution;

Or. en

Pozměňovací návrh
Briano Návrh usnesení Bod 2

82 Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Renata

Návrh usnesení

Pozměňovací návrh

2. zdůrazňuje význam zachování a udržitelného využívání oceánů a moří a jejich zdrojů; vyzývá EU a mezinárodní společenství, aby zachování a udržitelné využívání **mořských zdrojů** podporovaly mimo jiné uplatňováním moderních koncepcí řízení **rybolovu**, včetně správy moří založené na vědeckých poznacích, udržování populací **na úrovni**, která je schopna poskytovat maximální udržitelný výnos, ekosystémového řízení **a zachování mořské biologické rozmanitosti** a přístupu předběžné opatrnosti;

2. zdůrazňuje význam zachování a udržitelného využívání oceánů a moří a jejich zdrojů; vyzývá EU a mezinárodní společenství, aby zachování a udržitelné využívání **mořské biologické rozmanitosti** podporovaly mimo jiné uplatňováním moderních koncepcí řízení **mořského ekosystému, zejména pokud jde o řízení rybolovu**, včetně správy moří založené na vědeckých poznacích, udržování populací **nad úrovní**, která je schopna poskytovat maximální udržitelný výnos, ekosystémového řízení a přístupu předběžné opatrnosti^{1 a};

1^a V souladu s čl. 2 odst. 2 a s článkem 28 nařízení o společné rybářské politice se Unie bude snažit obnovit populace na úroveň vyšší, než která je schopna poskytovat maximální udržitelný výnos.

Or. enA

Amendement 83Anja HazekampProposition de résolutionParagraphe 2

Proposition de résolution

Amendement

2. souligne l'importance de la conservation et de l'utilisation durable des mers, des océans et de leurs ressources; invite l'Union européenne et la communauté internationale à agir en faveur de la conservation et de l'utilisation durable **des ressources marines** en mettant en application, entre autres, des concepts modernes de **gestion de la pêche**, notamment une gouvernance du milieu marin fondée sur la science, le maintien des stocks à des niveaux permettant d'obtenir le rendement maximal durable, une gestion **et une conservation de la biodiversité marine fondées** sur l'écosystème et l'approche de précaution;

2. souligne l'importance de la conservation et de l'utilisation durable des mers, des océans et de leurs ressources; invite l'Union européenne et la communauté internationale à agir en faveur de la conservation et de l'utilisation durable **de la biodiversité marine** en mettant en application, entre autres, des concepts modernes de gestion de **l'écosystème marin**, notamment **en ce qui concerne la gestion de la pêche, y compris** une gouvernance du milieu marin fondée sur la science, **le rétablissement et** le maintien des stocks **au-dessus** des niveaux permettant d'obtenir le rendement maximal durable, une gestion **fondée** sur l'écosystème et l'approche de précaution;

Or. enA
(nouveau)

Amendement 84Nicola CaputoProposition de résolutionParagraphe 2 bis

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. souligne que, pour faire face aux pressions qui pèseront sur la biodiversité marine d'ici à 2020, les États membres devront mettre en avant les initiatives destinées à déployer des plans de gestion, à contrôler le respect des réglementations, à approfondir la base de connaissances et à développer les réseaux de recherche et la coordination des informations sur la biodiversité marine;

Or. itA
(nouveau)

Amendement 85Norica NicolaiProposition de résolutionParagraphe 2 bis

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. reconnaît le travail de fond accompli par le groupe de travail spécial officieux à composition non limitée, malgré l'opposition rencontrée tout au long de ces années;

Or. enAmendement

86Louis MichelProposition de résolutionParagraphe 3

Proposition de résolution

Amendement

3. reconnaît le rôle moteur et positif joué par l'Union européenne et la Commission, compte tenu du fait que l'industrie et le marché de la pêche européens occupent une place de premier ordre;

3. reconnaît **et soutient** le rôle moteur et positif joué par l'Union européenne et la Commission, compte tenu du fait que l'industrie et le marché de la pêche européens occupent une place de premier ordre **et que la politique européenne de la pêche est orientée sur la durabilité;**

Or. frAmendement

87Louis MichelProposition de résolutionParagraphe 4

Proposition de résolution

Amendement

4. reconnaît que l'Union européenne a été un acteur essentiel du point de vue de l'exploitation adéquate des ressources biologiques marines, notamment en matière de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée;

4. reconnaît que l'Union européenne a été un acteur essentiel du point de vue de l'exploitation adéquate des ressources biologiques marines, notamment en matière de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée; **souligne que la pêche INN menace, de par sa nature même, la biodiversité marine et compromet gravement la préservation des écosystèmes marins; rappelle que l'Union a fait de la lutte contre la pêche INN une priorité et que la coopération internationale est primordiale pour mener à bien cette lutte; estime dès lors qu'elle devrait figurer dans le nouvel instrument;**

Or. frAmendement **88Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Isabelle Thomas, Renata BrianoProposition de résolutionParagraphe 4**

Proposition de résolution

Amendement

4. reconnaît que l'Union européenne **a été un acteur essentiel du point de vue de l'exploitation adéquate** des ressources

4. reconnaît que l'Union européenne **participe de manière essentielle à garantir la gestion durable** des ressources

biologiques marines, notamment *en matière de* lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée;

biologiques marines, notamment *dans le domaine de la* lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée;

Or. enAmendement
(nouveau)

89Nadine MoranoProposition de résolutionParagraphe 4 bis

Proposition de résolution

Amendement

4 bis. souligne le rôle positif de la labellisation écologique dans le secteur des produits de la mer, qui permet aux consommateurs de contribuer à la durabilité des ressources et à la préservation de la biodiversité marine en exerçant un choix éclairé;

Or. frAmendement

90Isabelle ThomasProposition de résolutionParagraphe 5

Proposition de résolution

Amendement

5. encourage la Commission à renforcer, dans le nouvel accord international, les aspects relatifs à la pêche;

5. encourage la Commission à renforcer *et à coordonner*, dans le nouvel accord international, les aspects relatifs à la pêche *et toute exploitation des fonds marins et des océans*;

Or. frAmendement

91Norica NicolaiProposition de résolutionParagraphe 5

Proposition de résolution

Amendement

5. encourage la Commission à renforcer, dans le nouvel accord international, les aspects relatifs à la pêche;

5. encourage la Commission à renforcer, dans le nouvel accord international, les aspects relatifs à la pêche *afin d'améliorer le cadre juridique actuel en le rendant cohérent et uniforme*;

Or. enAmendement
92Alain Cadec, Annie Schreijer-Pierik, Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato, Cláudia Monteiro de AguiarProposition de résolutionParagraphe 5

Proposition de résolution

Amendement

5. encourage la Commission à *renforcer, dans le nouvel accord international*, les aspects relatifs à la pêche;

5. *souligne que les aspects relatifs à la pêche sont convenablement couverts par les ORGP et la législation existante*; encourage la Commission à *se montrer attentive au traitement réservé* aux aspects

relatifs à la pêche *dans ce nouvel accord ainsi qu'à continuer de promouvoir la mise en œuvre de la législation existante;*

Or. enAmendement 93Louis MichelProposition de résolutionParagraphe 5

Proposition de résolution

Amendement

5. encourage la Commission à renforcer, dans le nouvel accord international, les aspects relatifs à la pêche;

5. encourage la Commission à renforcer, dans le nouvel accord international, les aspects relatifs à la pêche ***notamment le développement et la promotion des outils de gestion nécessaires pour assurer la préservation de la biodiversité marine et l'utilisation durable des ressources;***

Or. frAmendement 94Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Renata BrianoProposition de résolutionParagraphe 5

Proposition de résolution

Amendement

5. encourage la Commission à ***renforcer***, dans le nouvel accord international, ***les aspects relatifs à la pêche;***

5. encourage la Commission à ***veiller à ce que la question des répercussions des activités humaines, y compris de la pêche, sur la biodiversité dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale soit traitée de manière pleinement satisfaisante*** dans le ***cadre du*** nouvel accord international;

Or. enAmendement 95Norica NicolaiProposition de résolutionParagraphe 6

Proposition de résolution

Amendement

6. prie instamment la Commission de continuer à soutenir et à favoriser une démarche holistique et globale en ce qui concerne les zones marines protégées, étant donné qu'une véritable coordination des efforts en matière de conservation et la coopération à cet égard n'existeront qu'avec la participation du cercle le plus large possible de parties prenantes engagées dans un large éventail d'activités maritimes;

6. prie instamment la Commission de continuer à soutenir et à favoriser une démarche holistique et globale en ce qui concerne les zones marines protégées, étant donné qu'une véritable coordination des efforts en matière de conservation et la coopération à cet égard n'existeront qu'avec la participation du cercle le plus large possible de parties prenantes engagées dans un large éventail d'activités maritimes ***humaines dans les mers et les océans;***

Or. enAmendement 96Ian DuncanProposition de résolutionParagraphe 6

Proposition de résolution

6. prie instamment la Commission de **continuer à** soutenir et **à** favoriser une démarche holistique et globale en ce qui concerne les zones marines protégées, étant donné qu'une véritable coordination des efforts en matière de conservation et la coopération à cet égard n'existeront qu'avec la participation du cercle le plus large possible de parties prenantes engagées dans un large éventail d'activités maritimes;

Amendement

6. prie instamment la Commission de soutenir et **de** favoriser une démarche holistique et globale en ce qui concerne les zones marines protégées, étant donné qu'une véritable coordination des efforts en matière de conservation et la coopération à cet égard n'existeront qu'avec la participation du cercle le plus large possible de parties prenantes engagées dans un large éventail d'activités maritimes;

Or. enAmendement
(nouveau)

97Norica NicolaiProposition de résolutionParagraphe 6 bis

Proposition de résolution

6 bis. encourage la Commission et les pays membres à promouvoir la désignation et la mise en place de zones marines d'importance écologique ou biologique dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale;

Amendement

Or. enAmendement

98Isabelle ThomasProposition de résolutionParagraphe 7

Proposition de résolution

7. prie instamment la Commission d'appuyer et d'encourager la mise en place de réseaux de zones marines protégées reliés, cohérents et représentatifs, étant donné que les réseaux sont **essentiels pour** garantir la connectivité écologique et biologique;

7. prie instamment la Commission d'appuyer et d'encourager la mise en place de réseaux de zones marines protégées reliés, cohérents et représentatifs, étant donné que les réseaux sont **des outils susceptibles de** garantir la connectivité écologique et biologique;

Amendement

Or. frAmendement

99Ian DuncanProposition de résolutionParagraphe 7

Proposition de résolution

7. prie instamment la Commission d'appuyer et d'encourager la mise en place de réseaux de zones marines protégées reliés, cohérents et représentatifs, **étant donné que les réseaux sont essentiels pour garantir la connectivité écologique et**

7. prie instamment la Commission **de collaborer avec le cercle le plus large possible de parties prenantes et, lorsque les résultats sont positifs, de continuer** d'appuyer et d'encourager la mise en place de réseaux de zones marines protégées

Amendement

biologique;

reliés, cohérents, *efficaces* et représentatifs

Or. enAmendement 100Alain Cadec, Annie Schreijer-Pierik, Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato, Cláudia Monteiro de AguiarProposition de résolutionParagraphe 7

Proposition de résolution

Amendement

7. *prie instamment la Commission d'appuyer et d'encourager la mise en place de réseaux de zones marines protégées reliés, cohérents et représentatifs, étant donné que les réseaux sont essentiels* pour garantir la connectivité écologique et biologique;

7. *souligne que des* réseaux de zones marines protégées reliés, cohérents et représentatifs sont *des outils efficaces* pour garantir la connectivité écologique et biologique;

Or. enAmendement 101Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Renata BrianoProposition de résolutionParagraphe 7

Proposition de résolution

Amendement

7. prie instamment la Commission d'appuyer et d'encourager *la mise en place* de réseaux de zones marines protégées *reliés, cohérents et représentatifs*, étant donné que les réseaux sont essentiels pour garantir la connectivité écologique et biologique;

7. prie instamment la Commission d'appuyer et d'encourager, *dans le cadre du nouvel accord international au titre de la CNUDM, l'élaboration d'un nouveau mécanisme institutionnel pour la désignation et la gestion* de réseaux *reliés, cohérents et représentatifs* de zones marines protégées *et de réserves*, étant donné que les réseaux sont essentiels pour garantir la connectivité écologique et biologique;

Or. enAmendement (nouveau) 102Nicola CaputoProposition de résolutionParagraphe 7 bis

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. demande à la Commission de présenter des données exhaustives sur la biodiversité dans les mers régionales d'Europe; est conscient que la collecte de ces données est une tâche difficile mais nécessaire, puisque 80 % des espèces et des habitats visés par la directive-cadre sur la stratégie pour le milieu marin sont considérés comme méconnus;

Or. itAmendement
bis (nouveau)

103Linnéa EngströmProposition de résolutionParagraphe 7

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. prie instamment la Commission de promouvoir l'inclusion, dans le nouvel instrument juridiquement contraignant, de mécanismes aux fins de la création et de la mise en place effective de réseaux de zones marines protégées, notamment en veillant à la coordination de tous les acteurs concernés et en prévoyant les dispositions nécessaires en matière de suivi et de mise en œuvre;

Or. enAmendement
(nouveau)

104Arne GerickeProposition de résolutionParagraphe 7 bis

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. estime que l'Union européenne devrait jouer un rôle moteur dans l'élimination des déchets de plastique en mer et doit promouvoir la recherche dans ce domaine dans le cadre de l'"économie bleue";

Or. deAmendement

105Louis MichelProposition de résolutionParagraphe 8

Proposition de résolution

Amendement

8. souligne que le nouvel accord international devrait assurer des conditions égales entre toutes les parties prenantes;

8. souligne que le nouvel accord international devrait assurer des conditions égales entre toutes les parties prenantes; ***estime que le nouvel accord international devrait en outre tenir compte des besoins spécifiques des pays en développement, en particulier les petits États insulaires, en matière de renforcement des capacités nécessaires à la concrétisation des objectifs de la communauté internationale concernant entre autres les zones marines protégées***

Or. frAmendement

106Linnéa EngströmProposition de résolutionParagraphe 9

Proposition de résolution

9. prie instamment la Commission d'encourager le développement de la coopération et de la coordination entre tous les **secteurs**, y compris entre les nouveaux instruments négociés, les instruments existants de l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons et les ORGP, ainsi que le renforcement de leur transparence et de leur responsabilité;

Amendement

9. prie instamment la Commission d'encourager le développement de la coopération et de la coordination entre tous les **acteurs concernés**, y compris entre les nouveaux instruments négociés, les instruments existants de l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons et **de la FAO, les ORGP et les autres organes sectoriels tels que, entre autres, l'Autorité internationale des fonds marins et l'Organisation maritime internationale**, ainsi que le renforcement de leur transparence et de leur responsabilité;

Or. enAmendement 107Alain Cadec, Annie Schreijer-Pierik, Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato, Cláudia Monteiro de AguiarProposition de résolutionParagraphe 10

Proposition de résolution

10. invite les Nations unies à élaborer des dispositions supplémentaires qui pourraient contribuer indirectement à protéger la biodiversité en haute mer, telles que l'établissement d'outils de gestion à l'échelle mondiale, notamment un instrument centralisé pour l'immatriculation des navires;

Amendement

supprimé

Or. enAmendement 108Ian DuncanProposition de résolutionParagraphe 10

Proposition de résolution

10. invite les Nations unies à **élaborer** des dispositions **supplémentaires** qui pourraient contribuer indirectement à protéger la biodiversité en haute mer, **telles que l'établissement d'outils de gestion à l'échelle mondiale, notamment un instrument centralisé pour l'immatriculation des navires;**

Amendement

10. invite les Nations unies à **collaborer avec les États membres aux fins d'une mise en œuvre plus efficace** des dispositions **existantes** qui pourraient contribuer indirectement à protéger la biodiversité en haute mer;

Or. enAmendement 109Isabelle ThomasProposition de résolutionParagraphe 10

Proposition de résolution

Amendement

10. invite les Nations unies à élaborer des dispositions supplémentaires qui pourraient contribuer indirectement à protéger la biodiversité en haute mer, telles que l'établissement d'outils de gestion à l'échelle mondiale, notamment un instrument centralisé pour l'immatriculation des navires;

10. invite les Nations unies à ***appliquer la législation existante ou*** à élaborer des dispositions supplémentaires qui pourraient contribuer indirectement à protéger la biodiversité en haute mer ***et améliorer les conditions sociales et de sécurité et de contrôle***, telles que l'établissement d'outils de gestion à l'échelle mondiale, notamment un instrument centralisé pour l'immatriculation des navires;

Or. fr **Amendement 10** **110 Linnéa Engström Proposition de résolution** **Paragraphe**

Proposition de résolution

Amendement

10. invite les Nations unies à élaborer des dispositions supplémentaires qui pourraient contribuer indirectement à protéger la biodiversité en haute mer, telles que l'établissement d'outils de gestion à l'échelle mondiale, notamment un instrument centralisé pour l'immatriculation des navires;

10. invite les Nations unies à élaborer des dispositions supplémentaires qui pourraient contribuer indirectement à protéger la biodiversité en haute mer, telles que l'établissement d'outils de gestion à l'échelle mondiale, notamment un instrument centralisé pour l'immatriculation des navires ***tel que le répertoire mondial exhaustif des navires de pêche élaboré sous l'autorité de la FAO;***

Or. en **Amendement 10** **111 Ricardo Serrão Santos, Ole Christensen, Nicola Caputo, Isabelle Thomas, Renata Briano Proposition de résolution** **Paragraphe**

Proposition de résolution

Amendement

10. invite les Nations unies à élaborer des dispositions supplémentaires qui pourraient contribuer indirectement à protéger la biodiversité en haute mer, telles que l'établissement d'outils de gestion à l'échelle mondiale, notamment un instrument centralisé pour l'immatriculation des navires;

10. invite les Nations unies à élaborer des dispositions supplémentaires qui pourraient contribuer indirectement à protéger la biodiversité en haute mer, telles que l'établissement d'outils de gestion à l'échelle mondiale, notamment un instrument centralisé pour l'immatriculation des navires, ***en veillant à ne pas accroître la charge bureaucratique pour les pêcheurs;***

Or. en **Amendement bis (nouveau)** **112 Norica Nicolai Proposition de résolution** **Paragraphe 10**

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. souligne que les répercussions de la pêche sur la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale devront être couvertes par le mandat des ORGP;

Or. en **Amendement** 113 **Miroslav Poche** Proposition de résolution Paragraphe 11

Proposition de résolution

Amendement

11. souligne l'importance d'anticiper les nouvelles activités d'exploitation des ressources marines dans les évaluations de l'impact sur l'environnement requises **en s'appuyant** sur une base scientifique solide, ainsi que d'assortir ces activités de suivis environnementaux détaillés.

11. souligne l'importance d'anticiper les nouvelles activités d'exploitation des ressources marines dans les évaluations de l'impact sur l'environnement requises, **avec une approche écosystémique fondée** sur une base scientifique solide, ainsi que d'assortir ces activités de suivis environnementaux détaillés **tenant compte du critère de durabilité;**

Or. en **Amendement** 114 **Isabelle Thomas** Proposition de résolution Paragraphe 11

Proposition de résolution

Amendement

11. souligne l'importance d'anticiper les nouvelles activités d'exploitation des ressources marines dans les évaluations **de l'impact sur l'environnement** requises en s'appuyant sur une base scientifique solide, ainsi que d'assortir ces activités de suivis environnementaux détaillés.

11. souligne l'importance d'anticiper les nouvelles activités d'exploitation des ressources marines dans les évaluations **d'impact tant environnementales que socio-économiques** requises en s'appuyant sur une base scientifique solide, ainsi que d'assortir ces activités de suivis environnementaux, **économiques et sociaux** détaillés.

Or. fr **Amendement** 115 **Alain Cadec, Annie Schreijer-Pierik, Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato, Cláudia Monteiro de Aguiar** Proposition de résolution Paragraphe 11

Proposition de résolution

Amendement

11. souligne l'importance d'anticiper les nouvelles activités d'exploitation des ressources marines dans les évaluations de l'impact **sur l'environnement** requises en s'appuyant sur une base scientifique solide, ainsi que d'assortir ces activités de suivis

11. souligne l'importance d'anticiper les nouvelles activités d'exploitation des ressources marines **autres que la pêche** dans les évaluations de l'impact requises en s'appuyant sur une base scientifique solide, ainsi que d'assortir ces activités de suivis

environnementaux détaillés.

environnementaux, *sociaux et économiques* détaillés;

Or. enAmendement 116Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo, Renata BrianoProposition de résolutionParagraphe 11

Proposition de résolution

Amendement

11. souligne l'importance d'anticiper les nouvelles activités d'exploitation des ressources marines dans les évaluations de l'impact sur l'environnement requises en s'appuyant sur une base scientifique solide, ainsi que d'assortir ces activités de suivis environnementaux détaillés.

11. prie instamment la Commission et les États membres d'appuyer et de promouvoir, dans le contexte du nouvel accord international au titre de la CNUDM, l'élaboration d'un nouveau mécanisme institutionnel prévoyant une évaluation préalable de l'impact sur l'environnement dans le cas des activités susceptibles d'affecter de manière significative l'environnement marin, ainsi que le prévoit l'article 206 de la CNUDM, y compris en ce qui concerne l'exploitation des ressources marines, en s'appuyant sur une base scientifique solide, ainsi que d'assortir ces activités de suivis environnementaux détaillés;

Or. enAmendement 117Isabelle ThomasProposition de résolutionParagraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

11 bis. demande à la Commission européenne de pousser, dans le cadre du nouvel accord international, pour la reconnaissance du dommage écologique en mer et pour l'identification de la chaîne de responsabilité de ces dommages;

Or. frAmendement 118Alain Cadec, Annie Schreijer-Pierik, Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato, Cláudia Monteiro de AguiarProposition de résolutionParagraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

11 bis. prie instamment la Commission d'engager les États qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la CNUDM ou à y adhérer.

Or. enAmendement
(nouveau)

119Louis MichelProposition de résolutionParagraphe 11 bis

Proposition de résolution

Amendement

11 bis. charge son président de transmettre la position du Parlement à l'Assemblée générale des Nations unies ainsi qu'au comité préparatoire en charge de la rédaction du texte du futur l'accord international;

Or. fr